

Keleier

an "Ti-Kear"



49^{ème} année

PLOURIN

N° 27

Mardi

5 Juillet 2022

/ CYBERESPACE /

Fermeture exceptionnelle du Mercredi 6 Juillet au Vendredi 8 Juillet inclus. Merci de votre compréhension.

Horaires d'été du cyberspace à partir du 11 juillet :

Du 11 juillet au 5 août inclus : ouvert mardi, mercredi et jeudi matin – 10h-12h30 / 13h30-17h.
Du 8 au 26 août inclus : ouvert du mardi au vendredi 10h-12h30 / 13h30-17h.

/ BIBLIOTHÈQUE /

Horaires d'ouverture : le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 10h à 12h et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h30 à 12h.

Tarifs pour un an : 11€ (abonnement individuel) et **16€** (abonnement famille). Celui-ci ouvre l'accès aux ressources numériques de la BDF.

La bibliothèque sera fermée pour les vacances d'été du **Mercredi 13 Juillet 12h** au **Mardi 17 Août 16h30**.

Nouveautés : Policiers : Notre otage à Acapulco : JC RUFIN - Bain de minuit à Buckingham : SJ BENNETT - L'affaire Myosotis : L.CHARTRAND - Labyrinthes : F.THILLIEZ - Sous les cendres : C.Carlsson – **Romans :** T5 de la villa aux étoffes : A.JACOBS - Aliénor : A.VENAUULT - Courage d'une imposture : G.LEFEBVRE - L'enfant du secret : L.FEIN - Les mystères de Fleet House : L.RILEY - La vagabonde de St Ours : M.LACOMBE - Une simple histoire d'amour : L.TREMBLAY – **Documentaires :** La santé devant soi : Dr F. SALDMANN - Décrypter les produits du quotidien – **BD jeunesse.**

/ ÉCOLE PUBLIQUE - PLOURIN /

La directrice reçoit les parents sur rendez-vous pour les inscriptions au 02 98 04 38 18 ou par mail ecole.plourin@gmail.com

L'école de Plourin cherche des bénévoles pour faire l'aide aux devoirs à la rentrée prochaine. Les personnes volontaires peuvent contacter la directrice de l'école par téléphone au 02 98 04 38 18 ou par mail : ecole.plourin@gmail.com

/ CLUB DU BEL AGE /

Mardi 12 Juillet : Dominos -Pétanque encours à la mée à Brèlès – **Mardi 19 Juillet :** à Lanrivoaré

Samedi 23 Juillet : Repas de l'été du Club au Cédaxe. Inscrivez-vous auprès d'Irène THOMAS au 02 98 04 43 96.

/ PETITE REINE PLOURINOISE /

Dimanche 10 Juillet : Cyclo, 8h30 – Marcheur & VTT, 9h. Départs du local.

/ ASSOCIATION TENZORIOU PLOERIN /

Jeudi 14 Juillet de 9h30 à 18h : VIDE GRENIER LIVRES BROCANTE.

Salles Kan Lévénez et Enezenn. Buvette, Gâteaux. Entrée libre. Contact Annie : 06 78 66 00 78.

/ AVIS DIVERS /

MAIRIE- AGENCE POSTALE : Bureaux ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, le samedi de 9h à 11h 30. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : www.plourin.fr Courriel : accueil@mairie-plourin.fr

Les bureaux seront fermés tous les samedis matins du 16 Juillet au 27 Août inclus.

RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

PAROISSE : **Horaires :** **Vendredi 08 Juillet à 18H30 :** Messe à Saint-Renan **Samedi 9 Juillet à 18h :** Messes à Lampaul-Ploudalmézeau et Milizac
Dimanche 10 Juillet à 10h30 : Messes à Ploudalmézeau, St-Renan.

Horaires des messes en semaine du 11 juillet au 29 août inclus : Mardi 18H30 : Eglise de Saint-Renan - Mercredi 11H : Eglise de Portsall
Jeudi 11H : Eglise de Lanildut - Vendredi 18H : Eglise de Porspoder & 18H30 : Eglise de Saint-Renan.

LE CEDAXE : CONCOURS DE PETANQUE – Vendredi 22 Juillet – Semi nocturne, à partir de 19H, en doublette. Mise : 4 € par joueur. Buvette et restauration rapide sur place. 1^{er} prix : Mise + 20 % + panier garni et nombreux lots. Inscription 06 68 36 59 99 ou sur place.

CL & LUI COIFFURE : Le salon sera fermé pour congés du 14 au 17 Juillet et du 1^{er} au 21 Août. ☎ 02 98 04 33 42.

FLO'DÉLICES : PÂTISSERIE. SNACKING. DÉPÔT DE PAIN (sur commande). Retrouvez une large gamme de gâteaux, goûters et autres gourmandises. Pour vos événements, pensez à commander vos gâteaux personnalisés, réductions salées et/ou sucrées. La boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h30 - ☎ 02 21 74 93 16.

CABINET INFIRMIER : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

A.T. TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné. ☎ 06 45 74 92 24.

PENSION CANINE & FÉLINE - PLOURIN : Vente de croquettes et accessoires. Renseignements 06 20 69 43 64. Domaine de Kerdusval.

DISTRI CLUB MÉDICAL - PLOURIN : ZA de Keryar - plourin@districlubmedical.com - Tél. 02 98 45 28 40 – Particuliers : Spécialiste du maintien et du retour à domicile – Livraison, installation : Location de lits médicalisés, Lève-personnes, fauteuils roulants - Aide au quotidien – Mobilité – Incontinence - Confort et Bien-être – Chaussures de confort. – Professionnels : Toute une gamme de produits disponibles pour votre activité. Sophie et François vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi matin sur rendez-vous.

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE : Rentrée 2022/2023 – Les inscriptions (car, train, bateau) se font en ligne à : <https://www.breizgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. Date limite : **18 Juillet**. Majoration de 30 € pour inscription après cette date.

ÉGLISES ET CHAPELLES - CONCERTS :

Jeudi 7 juillet à 20h, Orgue et flûte : Eric Cordé et Julia Olmeo. Eglise de Porspoder –

Samedi 9 Juillet à 20h : Orgue, violon, trompette : Emmanuel Hocdé. Eglise de Porspoder –

Dimanche 10 Juillet : Maxime Pilot.

Chapelle Notre-Dame de Val à Trébabu.

THÉÂTRE - LANDUNVEZ : **Samedi 9 Juillet** à 20h30, à la salle du Triskell à Landunvez, le Théâtre de la Mamite joue « Le Tigre » de Dario Fo, pièce tragi-comique qui raconte les déambulations d'un soldat chinois lors de la grande marche de Mao. Une dénonciation acide de l'absurdité de la guerre. Entrée au chapeau.

« **MELON EN FÊTE** » **PORSPODER** : **Samedi 09 Juillet**, L'Association des Plaisanciers du Port de Melon (A.P.P.M.) et Familles Rurales Jeunes du Four animent le port de melon afin de promouvoir l'activité du port de Melon et valoriser l'implication des jeunes dans la vie locale. Toute la journée : Concerts (10h30 à 22h) - Animations de plage et d'eau - Espace buvette – Restauration - Bar à huîtres - Roulotte à crêpes - Jeux bretons - Structures gonflables - Stand SNSM + démonstration de secourisme - Beach tennis - Jeux plage - Tombola du homard - Panier garni. **Concerts** : Sonerien an Tevenn (bagad), les Voix du Four (chants de marins), Victor (reggae-dub), Julien Appalache (pop variété psychédélique), Elo & Marie Gold (folk fusion), Provisoar (reggae jazz), Original One "Yannick" et "Toï" (électro). Contact 06-15-88-85-57.

ASSOCIATION DES AMIS DU MOULIN NEUF - PLOUDALMEZEAU : **Jeudi 14 Juillet**, « FÊTE CHAMPETRE », dans l'enceinte du Parc du MOULIN NEUF, associée au club des Arzelliz - Buvette, crêpes, glaces, restauration (Jambon à l'Os- Grillades) - Midi & soir - Animation musicale. Venez nombreux pour passer un moment agréable en famille, entre amis dans ce cadre verdoyant.

Nounouss découvre Lanildut : Découvrez Lanildut en compagnie de Nounouss, à travers les photographies noir et blanc de Philippe Vigier, habitant de la commune. Le résultat est drôle et beau à la fois. A découvrir tout l'été en centre-bourg (devant la mairie, face à l'aber).

VEHICULES ANCIENS - PORSPODER : Un rassemblement de véhicules anciens « PORSPORETRO » est organisé le **21 août 2022**. Inscription (gratuite) et renseignements : contactporsporetro@free.fr - Tel : 07 82 45 42 03. Deux balades « Terre » et « Mer » auront lieu : une le matin, l'autre l'après-midi. Les voitures seront exposées de 9h à 10h30 et de 12h à 15h sur le terre-plein de la salle omnisport à Porspoder. Une participation au chapeau au bénéfice des blouses roses sera proposée pendant le rassemblement.

ASSOCIATION « ENTRAIDE PLUS IROISE » : Recherche bénévoles pour assurer ses missions temporaires sur Plourin et les environs (visites à domicile, transports divers). Possibilité de déduction fiscale. Contactez Christiane LE GUEN au 06 62 48 76 42.

/ EMPLOI /

ADMR du PAYS D'IROISE – RECRUTEMENT D'ÉTÉ : 10 CDD Aides à domicile à pourvoir ! Vous êtes à la recherche d'un job d'été qui a du sens et adapté à vos disponibilités ? Rejoignez l'ADMR du Pays d'Iroise sur la période du mois d'août et/ou de septembre.

VOS MISSIONS : entretien du logement, du linge, aide aux courses, aux repas, accompagnements. 5 SECTEURS POSSIBLES : 1) Saint Renan / 2) Locmaria-Plouzané, Le Conquet, Plougonvelin, Trébabu / 3) Plouarzel, Lampaul-Plouarzel, Ploumoguier / 4) Plourin, Brélès, Lanildut, Porspoder, Landunvez / 5) Ploudalmézeau, Lampaul-Ploudalmézeau, Saint-Pabu. PERMIS B, véhicule personnel et pass vaccinal obligatoires. Pour candidater ou vous informer : paysdiroise@29.admr.org / Tel. 02 98 32 60 04.

/ MEMENTO /

* **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

* **A. D. M. R.** : Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04

* **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68

* **Les Amitiés d'Armor** : Service de soins infirmiers à domicile. Tel/fax 02 98 32 42 32 - Aides-soignants à domicile 7j/7 – Tel 02 98 84 61 44.

* **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81

* **Déchèterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68.

* **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65

* **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12 - 06 50 42 06 69

* **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14h à 17h : 02 98 48 10 48

* **Presse locale** : **Le Télégramme** : Laurent Charbonnier – 06 26 65 36 56 – l.charbonnier.letelegramme@gmail.com

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI - Services communautaires : 02 98 84 28 65

MAISON DE L'EMPLOI - Contact : 02 98 32 47 80 ou maison.emploi@ccpi.bzh **Atelier permanent** : CV, lettre, entretiens. 2 espaces : « Mobilité » et « création d'activité ». **Mission Locale (pour les – de 26 ans)** : du lundi au vendredi sur RDV au 02 98 32 43 05.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : Accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (prescription obligatoire). **Rail Emploi services** : le mardi de 10h à 12h sur RDV – 02 98 48 01 68. **Prépa clés** : bureautique/numérique, français ou anglais pour les demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés.

Offres d'emploi et forum des jobs d'été sont en ligne sur pays-iroise.bzh et sur la page Facebook. Envoyez directement vos CV à maison.emploi@ccpi.bzh. Contact : 02 98 32 47 80 **Offres d'emploi à consulter sur** : <https://www.pays-iroise.bzh/services-population/maison-de-l-emploi> et <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute/>.

Frelon asiatique – Campagne de destruction 2022 : Déclaration d'un nid à faire auprès de la commune ou du référent local.

Ouverture des phares : **Saint-Mathieu** : visites guidées tous les jours 10h30-19h30. 4€ (+ 12 ans), 2€ (6-11 ans), gratuit (- 5 ans). Balade découverte de la faune et de la flore le 13/07 à 10h, gratuit, sur inscription. Nuit du phare les 12 et 26/07 dès 21h30, sur réservation, 7€ (+ 12 ans), 3€ (3-11 ans). Comment fonctionne un phare ? Atelier ludo-éducatif le 27/07, 15h-17h, gratuit. Renseignements et inscriptions : 02 98 89 00 17 ou phare.saint-mathieu@ccpi.bzh. Balade en calèche, dès le 12 Juillet, le mardi à 11h, 12€ (+ 12 ans), 6€ (3 à 11 ans), gratuit (- 3 ans). Réservation : 06 89 94 29 19 ou cornen.kerfily@orange.fr.

Trezien : tous les jours, 10h30-12h30 et 14h-18h30. 3,50€ (+ 12 ans), 1,50€ (5-11 ans), gratuit (- 5 ans). Exposition « Balade sur le GR34 » d'Armand Breton en accès libre. Atelier dessin les 13, 20 et 27/07 et le 3/08, 2€, dès 6 ans, sur réservation. Atelier Lire au phare Trezien, avec la médiathèque de Plouarzel les 21/07 et 4/08, 15h30-18h30. Après-midi contes les 28/07 et 11/08 à 16h, tarif au chapeau. Comment fonctionne un phare ? Atelier ludo-éducatif le 29/07, 15h-17h, gratuit. Renseignements et inscriptions : 02 98 38 30 72 ou phare.trezien@ccpi.bzh.

Kermorvan : tous les jours, 10h-14h. 4€ (+ 12 ans), 2€ (5-11 ans), gratuit (- de 5 ans). Renseignements : 06 86 31 03 47 ou phare.kermorvan@ccpi.bzh.

Cet été, tous à bord de la navette du littoral ! Habitant ou visiteur, tout le monde peut monter à bord de la navette du littoral. Elle fonctionnera les mardis et jeudis, du 12 Juillet au 25 Août. Tarifs : 2,50 € adultes, 2 € - de 26 ans et gratuit - de 12 ans accompagnés. Règlement en espèces ou en chèque (CB et abonnement Breizhgo non acceptés). Pas de réservation, règlement auprès du chauffeur. Renseignements et horaires prochainement en ligne sur pays-iroise.bzh.

Pas de vacances pour le tri des déchets ! Dans le bac jaune, on met tous les emballages en plastique, en métal, le papier et le carton. Comment ? En vrac, (pas dans un sac), bien vidés et non emboîtés. Des mémos tri en français, anglais et allemand sont disponibles en mairie et sur pays-iroise.bzh Un doute ? Téléchargez l'application « Guide du tri ». C'est un objet ? (même en plastique), direction le bac bleu !

Collecte de la recyclerie mobile Un peu d'R : La recyclerie mobile sera présente en déchèterie (10h-12h et 14h-18h) pour collecter vos objets, vélos, meubles, livres, CD-DVD, vaisselle, linge de maison... en bon état : le 9 à Plougonvelin, le 16 à Ploudalmézeau, le 22 à Plourin, le 30 à Milizac. La recyclerie peut aussi se déplacer chez vous sur RDV. Un peu d'R - 07 82 42 84 42.

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 30 JUIN 2022

Le jeudi 30 juin 2022 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé FALC'HON, adjoint, convoqués le 24 juin 2022 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents : Hervé FALC'HON, Marie-Odile COURAND, Christian RIOU, Jeanine PERCHOC, Patrick GELEBART, Mallory LAMOUR, Catherine LE JEUNE, Mathieu CALVEZ, Delphine PLUCHON.

Etaient absents excusés : Antoine COROLLEUR qui a donné pouvoir à Hervé FALC'HON, Marie-Christine LAINEZ qui a donné pouvoir à Jeanine PERCHOC, Vanessa MOENNER qui a donné pouvoir à Delphine PLUCHON, Arnaud SANJOSE qui a donné pouvoir à Christian RIOU, Bernard JAOUEN qui a donné pouvoir à Catherine LE JEUNE, Sébastien LEAUSTIC qui a donné pouvoir à Malory LAMOUR.

Monsieur Hervé FALC'HON précise qu'il lui revient de présider le Conseil en l'absence de Monsieur le Maire qui est positif à la COVID et de Marie-Christine LAINEZ, 1ère adjointe, absente.

Il précise que compte-tenu de l'absence de Monsieur le Maire et des points prévus à l'ordre du jour qui n'ont pas d'urgence contrairement à la délibération de publicité des actes qui doit être prise pour le 30 juin au plus tard, ne seront abordés que 2 délibérations, à savoir celle qui concerne la publication des actes et l'attribution des subventions qui a été proposée par la Commission des Finances réunie le 9 juin 2022.

Madame Catherine LE JEUNE a été désignée comme secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 3 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

PUBLICITE DES ACTES :

Le Maire-Adjoint rappelle au Conseil Municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- Soit par affichage ;
- Soit par publication sur papier ;
- Soit par publication sous forme électronique.

Ce choix pourra être modifié ultérieurement, par une nouvelle délibération du Conseil Municipal. A défaut de délibération sur ce point au 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de PLOURIN afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes,

Le Maire-Adjoint propose au Conseil Municipal de continuer selon les modalités déjà présentes de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel à savoir :

Publicité par affichage dans les locaux de la mairie, Publicité par publication papier dans le bulletin municipal (Keleier) et Publicité sous forme électronique sur le site de la commune.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la proposition du Maire qui sera appliquée à compter du 1^{er} juillet 2022

ATTRIBUTION des SUBVENTIONS :

Monsieur Hervé FALC'HON propose d'approuver les propositions de la commission des finances pour les attributions de subventions aux associations pour 2022.

Certains conseillers étant membres de quelques associations ne prennent pas part au vote notamment Catherine LE JEUNE pour l'Association Tenzoriou Ploerin, Mallory LAMOUR pour l'Association des parents d'élèves et Plou'Run Trail, Delphine PLUCHON pour les Jeunes du Four. Accord unanime des conseillers pouvant voter pour approuver la proposition de la commission des finances.

Commission des finances : Propositions des SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2022

BÉNÉFICIAIRES	Montant 2021	Propositions 2022	Nombre	Décision du Conseil
CLUB DU BEL AGE	300	300,00 €		300,00 €
US ST ROCH	1000	1 000,00 €		1 000,00 €
LA PETITE REINE PLOURINOISE	700	700,00 €		700,00 €
ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	13€/Enfant	13,00 €	149	1 937,00 €
RASED	Convention avec Saint Renan:1€/élève	1,00 €	149	149,00 €
ÉCOLE STE ANNE PLOUDALMEZEAU	150€/Enfant	150,00 €	16	2 400,00 €
ÉCOLE DIWAN PLOUDALMÉZEAU	150€/Enfant	150,00 €	4	600,00 €
ÉCOLE NOTRE DAME DE LIESSE EN CLASSE ULIS	600€/Enfant	600,00 €	2	1 200,00 €
FAMILLES RURALES ALSH Les Trombines d'IROISE	Selon la convention	18 007,00 €		18 007,00 €
Association des Maires du Finistère	419,10	429,34 €		429,34 €
Foyer Association Jeunes du Four	Selon la convention	6 901,00 €		6 901,00 €
FAMILLES RURALES FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE	Selon la convention	7 719,00 €		7 719,00 €
DOJO DES ABERS	15€/7Jeunes	15,00 €	10	150,00 €
GYM DES 3 ABERS	15€/Jeune	15,00 €	17	255,00 €
Bagad An Eor Du de Ploudalmézeau	100	100,00 €		100,00 €
Patiner à Plouguin	15€/Jeune	15,00 €	0	0,00 €
Société de chasse Pen Ar Bed	300	300,00 €		300,00 €
Maison de l'enfance Porspoder les Petits dauphins	Convention selon Nombre enfant de la commune			0,00 €
Association les Éleveurs du Bout du Monde	15€/Elevage	15,00 €	1	15,00 €
DDEN Délégué Départementaux de l'Éducation Nationale	0,50/élève et 1 année sur 2	0,50 €	0	0,00 €
AFR PLOURIN-LANDUNVEZ – ART FLORAL	15€/Adhérente	15,00 €	4	60,00 €
LANDUNVEZ ENTRAIDE +	150	150,00 €		150,00 €
LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE	50€/Enfant	50,00 €	0	0,00 €
UNC PLOUDAL/PORTSALL pour Cérémonie de TREOUERGAT	50	50,00 €		50,00 €
PLOU'RUN TRAIL	200	200,00 €		200,00 €
ÉGLISES ET CHAPELLES DU PAYS D'IROISE	500	500,00 €		500,00 €
REDADEG		100,00 €	1	100,00 €
TENZORIOU PLOURIN	1ère demande			500,00 €
Agriculteurs de Bretagne	0,10 € /habitant	126,90 €		126,90 €
West-Line 29	1ère demande (500€)			150,00 €
TOTAL ATTRIBUÉ				43 999,24 €

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h05.